REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004059000057

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AGGLOMERATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET: ASSAINISSEMENT RESEAUX CAVBS (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	10
A - Eléments du bilan	
	22
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	44
A3.2 - Etalement des provisions	45
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Α1

(si solde positif)

0,00

3 789 084,04

7 752 727,80

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 963 643,76	0,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S	KEI OKTE (2)	0,00	3 963 643,76
R	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 963 643,76	3 963 643,76
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 000,00	3 657 828,79
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	141 011,98	131 255,25
11 ' 1			

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits
votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

(si solde négatif)

3 636 072,06

3 789 084,04

7 752 727,80

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

R T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

 $^{(3) \} Total \ de \ la \ section \ d'exploitation = RAR + résultat \ report\'e + cr\'edits \ d'exploitation \ vot\'es.$

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	(2) II	Houvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 994 000,00	0,00	35 500,00	35 500,00	6 029 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 042 000,00	0,00	0,00	0,00	1 042 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
T	otal des dépenses de gestion des services	7 039 000,00	0,00	35 500,00	35 500,00	7 074 500,00
66	Charges financières	423 000,00	0,00	0,00	0,00	423 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	47 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	494 969,00		0,00	0,00	494 969,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	125 000,00		0,00	0,00	125 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	8 088 969,00	0,00	75 500,00	75 500,00	8 164 469,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 296 686,00		3 888 143,76	3 888 143,76	5 184 829,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 320 000,00		0,00	0,00	2 320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 616 686,00		3 888 143,76	3 888 143,76	7 504 829,76
	TOTAL	11 705 655,00	0,00	3 963 643,76	3 963 643,76	15 669 298,76

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 669 298,76

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	(2) II	nouvenes	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 473 155,00	0,00	0,00	0,00	10 473 155,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	112 500,00	0,00	0,00	0,00	112 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
]	otal des recettes de gestion des services	10 585 655,00	0,00	0,00	0,00	10 585 655,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	10 585 655,00	0,00	0,00	0,00	10 585 655,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 120 000,00		0,00	0,00	1 120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	1 120 000,00		0,00	0,00	1 120 000,00
	TOTAL	11 705 655,00	0,00	0,00	0,00	11 705 655,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 963 643,76 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 669 298,76

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	6 384 829,76
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	15 846 178,00	141 011,98	12 000,00	12 000,00	15 999 189,98
	Total des dépenses d'équipement	15 846 178,00	141 011,98	12 000,00	12 000,00	15 999 189,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 137 500,00	0,00	0,00	0,00	1 137 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
	Total des dépenses financières	1 437 500,00	0,00	0,00	0,00	1 437 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	17 283 678,00	141 011,98	12 000,00	12 000,00	17 436 689,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 120 000,00		0,00	0,00	1 120 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	1 220 000,00		0,00	0,00	1 220 000,00
	TOTAL	18 503 678,00	141 011,98	12 000,00	12 000,00	18 656 689,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 636 072,06 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 292 762,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	3 513 728,00	131 255,25	0,00	0,00	3 644 983,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 273 264,00	0,00	-3 876 143,76	-3 876 143,76	7 397 120,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 786 992,00	131 255,25	-3 876 143,76	-3 876 143,76	11 042 103,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	3 645 828,79	3 645 828,79	3 645 828,79
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	3 645 828,79	3 645 828,79	3 645 828,79
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	14 786 992,00	131 255,25	-230 314,97	-230 314,97	14 687 932,28
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 296 686,00		3 888 143,76	3 888 143,76	5 184 829,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 320 000,00		0,00	0,00	2 320 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	3 716 686,00		3 888 143,76	3 888 143,76	7 604 829,76
	TOTAL	18 503 678,00	131 255,25	3 657 828,79	3 657 828,79	22 292 762,04

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 22 292 762,04

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 384 829,76
--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 500,00		35 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 40 000,00	0,00 0,00	0,00 40 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 888 143,76	3 888 143,76
	Dépenses d'exploitation – Total	75 500,00	3 888 143,76	3 963 643,76

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 963 643,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	153 011,98		153 011,98
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
4 81	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	153 011,98	0,00	153 011,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 636 072,06
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 789 084,04

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 963 643,76

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 963 643,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	131 255,25	0,00	131 255,25
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-3 876 143,76	0,00	-3 876 143,76
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	5,55	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 888 143,76	3 888 143,76
	Recettes d'investissement – Total	-3 744 888,51	3 888 143,76	143 255,25

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 645 828,79
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 789 084,04

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		`,	` '	
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 994 000,00	35 500,00	35 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	4 320,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	14 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 157 200,00	5 500,00	5 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	135 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 930,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	251 550,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	10 100,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	348 393,45	25 000,00	25 000,00
618	Divers	6 956,55	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	2 050,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 350,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 500,00	0,00	0,00
6288	Autres	150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	600,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	11 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 042 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 036 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	7 039 000,00	35 500,00	35 500,00
66	· ·	423 000,00	0,00	0,00
	Charges financières (b) (8)	·	·	·
66111	Intérêts réglés à l'échéance	422 700,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	494 969,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	494 969,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	125 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 088 969,00	75 500,00	75 500,00
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	1 296 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 320 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 320 000,00	0,00	0,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 616 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 616 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
-	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	11 705 655,00	3 963 643,76	3 963 643,76

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 963 643,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	36 100,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 100,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	300,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 473 155,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 560 485,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	630 670,00	0,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	1 282 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	112 500,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	62 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	10 585 655,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	00,0	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	10 585 655,00	0,00	0,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 120 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 120 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 705 655,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 963 643,76
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 963 643,76

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)					
Montant des ICNE de l'exercice	0,00				
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00				
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	0 Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21			0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1408	Opération d'équipement n° 1408 (5)	2 970,00	12 000,00	12 000,00
2214001	Opération d'équipement n° 2214001 (5)	60 000,00	0,00	0,00
2216001	Opération d'équipement n° 2216001 (5)	0,00	0,00	0,00
2216002	Opération d'équipement n° 2216002 (5)	0,00	0,00	0,00
2216003	Opération d'équipement n° 2216003 (5)	310 000,00	0,00	0,00
2217003	Opération d'équipement n° 2217003 (5)	2 000,00	0,00	0,00
2220001	Opération d'équipement n° 2220001 (5)	8 000 000,00	0,00	0,00
2220002	Opération d'équipement n° 2220002 (5)	575 330,00	0,00	0,00
22210001	Opération d'équipement n° 22210001 (5)	1 945 404,00	0,00	0,00
22210002	Opération d'équipement n° 22210002 (5)	160 000,00	0,00	0,00
2222001	Opération d'équipement n° 2222001 (5)	100 000,00	0,00	0,00
2222002	Opération d'équipement n° 2222002 (5)	4 343 000,00	0,00	0,00
2917001	Opération d'équipement n° 2917001 (5)	15 600,00	0,00	0,00
2917002	Opération d'équipement n° 2917002 (5)	6 655,00	0,00	0,00
2919001	Opération d'équipement n° 2919001 (5)	325 219,00	0,00	0,00
2010001	Total des dépenses d'équipement	15 846 178,00	12 000,00	12 000,00
40			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 137 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	1 137 500,00	0,00	0,00
18		0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 437 500,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	17 283 678,00	12 000,00	12 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 120 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 120 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	320 000.00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	117 000,00	0,00	0,00
13914 Sub. équipt cpte résult. Communes		2 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	610 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	70 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 220 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	18 503 678,00	12 000,00	12 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	141 011,98
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 636 072,06
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 789 084,04

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

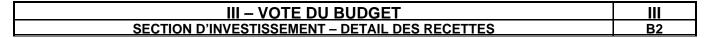
⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1) Libellé (1)		Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 513 728,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 913 728,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	600 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 273 264,00	-3 876 143,76	-3 876 143,76
1641	Emprunts en euros	11 273 264,00	-3 876 143,76	-3 876 143,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 786 992,00	-3 876 143,76	-3 876 143,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 645 828,79	3 645 828,79
1068	Autres réserves	0,00	3 645 828,79	3 645 828,79
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	3 645 828,79	3 645 828,79
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	14 786 992,00	-230 314,97	-230 314,97
021	Virement de la section d'exploitation	1 296 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 320 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	965 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	300,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 090 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	10 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	60 000,00	0,00	0,00
28175			0.00	0,00
28188	Autres	164 200,00 500,00	0,00	0,00
	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 616 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	100 000,00	0.00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 716 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	18 503 678,00	3 657 828,79	3 657 828,79
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	131 255,25
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 789 084,04

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1408 (1) LIBELLE : SYSTEME D INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 8 631,60	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 631,60	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	8 631,60	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-20 631,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2214001 (1) LIBELLE : AS AUTOSURVEILLANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	374 763,76	a 51 031,88	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 641,31	41 024,50	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	20 641,31	41 024,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	354 122,45	10 007,38	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 528,44	10 007,38	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	333 594,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13111 1313	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Départements	0,00 0,00	0,00 0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-51 031,88
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2216001 (1) LIBELLE : MOE AUTOSURVEILLANCE 9 SYSTEMES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	462 597,57	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	462 597,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	462 597,57	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 60 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	60 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	60 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2216002 (1) LIBELLE : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉHABILITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 976 359,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 972 559,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 947 371,77	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 188,03	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 25 740,25	d 0,00
13	Subventions d'investissement	25 740,25	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	25 740,25	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	25 740,25
Excédent de financement si positif	25 1 13,25
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2216003 (1) LIBELLE : ACQUISITION DE MATERIEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 415,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 415,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21562 2182 2188	Service d'assainissement Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	0,00 0,00 3 415,90	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2217003 (1) LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 945,00	a 3 295,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 945,00	3 295,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	13 945,00	3 295,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-3 295,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2220001 (1) LIBELLE : REQUALIFICATION STEP DE VILLEFRANCHE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	26 642 145,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 640 955,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 580 156,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 798,99	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2220002 (1) LIBELLE : STEP BLACE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 165 167,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 796,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	13 796,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 151 010,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 151 010,64	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
7	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22210001 (1) LIBELLE : BASSIN ORAGE AV BRAUN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 154 107,70	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 154 107,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 154 107,70	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22210002 (1) LIBELLE : SCHEMAS DIRECTEURS ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2222001 (1) LIBELLE: BASSIN ORAGE MORGON - QUARANTAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	81 274,30	a 78 053,50	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 274,30	78 053,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	81 274,30	78 053,50	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-78 053,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2222002 (1) LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 131 693,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 130 973,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 130 973,74	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2917001 (1) LIBELLE: ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2917002 (1) LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2919001 (1) LIBELLE : MISE EN CONFORMITE STATION EPURATION LACENAS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1	

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

ATT DETAIL DES GREDITS DE TRESORERIE (1)						
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
110241	16/08/2011	81 961,00	0,00	691,77	0,00	81 961,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		81 961,00	0,00	691,77	0,00	81 961,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 853 724,14									
1641 Emprunts en euros (total)					20 653 724,14									
00004290088	CREDIT AGRICOLE	16/12/2019	10/06/2020	10/03/2021	1 297 000,00	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,662	EUR	Т	С	0	A-1
10278 07258 00022021101	CREDIT MUTUEL	23/09/2022	23/12/2022	31/01/2023	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.9	1,900	1,914	EUR	Т	С	0	A-1
2004003-ASS	SFIL CAFFIL	08/04/2004	01/01/2020	01/10/2020	1 928 932,48	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	Р	0	A-1
2004004 ream-ASS	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2004	01/01/2020	25/07/2020	1 927 938,83	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,784	EUR	А	Р	0	A-1
2010STJ-ASS	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	01/01/2023	25/03/2023	199 852,83	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,277	EUR	Т	С	0	A-1
A0122193000	CAISSE D'EPARGNE	13/09/2022	05/12/2022	25/03/2023	4 300 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,472	2,532	EUR	Т	С	0	A-1
MON539473EUR	BANQUE POSTALE	17/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,610	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					200 000,00									
110241	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	16/08/2011	15/02/2013	200 000,00	V	(Euribor 12M + 1.1)-Floor -1.1 sur Euribor 12M	3,167	3,213	EUR	Х	Х	0	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 853 724,14									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		19 776 194,40					1 074 777,96	388 841,16	0,00	65 276,94	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 694 233,40					1 059 814,96	386 059,37	0,00	64 879,60	
00004290088	N	0,00	A-1	1 163 974,32	17,44	F	Taux fixe à 0.66	0,662	66 512,84	7 517,61	0,00	402,40	
10278 07258 00022021101	N	0,00	A-1	5 000 000,00	19,83	F	Taux fixe à 1.9 %	1,914	250 000,00	79 619,44	0,00	15 041,67	
2004003-ASS	N	0,00	A-1	1 628 219,36	11,75	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	2,616	108 361,53	42 558,49	0,00	13 281,93	
2004004 ream-ASS	N	0,00	A-1	1 627 186,89	11,57	F	Taux fixe à 3.73	3,784	108 354,95	61 537,04	0,00	25 021,49	
2010STJ-ASS	N	0,00	A-1	199 852,83	17,23	F	Taux fixe à 4.21 %	4,277	11 585,64	8 230,90	0,00	110,08	
A0122193000	N	0,00	A-1	4 300 000,00	19,98	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,690	215 000,00	152 149,64	0,00	2 718,28	
MON539473EUR	N	0,00	A-1	5 775 000,00	19,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,610	300 000,00	34 446,25	0,00	8 303,75	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		81 961,00					14 963,00	2 781,79	0,00	397,34	
110241	N	0,00	A-1	81 961,00	4,12	V	(Euribor 3M + 1.1)-Floor -1.1 sur Euribor 3M	2,936	14 963,00	2 781,79	0,00	397,34	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

AGGLOMERATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS - ASSAINISSEMENT RESEAUX CAVBS - BS - 2023

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			_	
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Type de Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 776 194,40					1 074 777,96	388 841,16	0,00	65 276,94

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		AIIO NE	ARTHUR	DEO EIV		<u> 10 1 AN (</u>	<u> </u>	OIL DE	AUX (HUKS					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – I TPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	19 776 194,40	0,00	0,00	0,00	0,00					
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(D) Muntiplicateur jusqu a 5 ; muntiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert								Instrument de couverture					
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat	Primes Primes reçues pour la vente		
Taux fixe (total)		0,00				taux)	0,00			intérêts (4)	0,00	d'option 0,00	d'option 0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						7,12.2.7					
		Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération		
numero de contrat)	Couvert	(5)	(6)	index	Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/766	de couverture	de couverture		
Taux fixe (total)						0,00	0,00				
Taux variable simple (total)						0,00	0,00				
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00				
Total						0,00	0,00				

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2014-01-07
CGCT): 499.00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
L	Frais d'études	5	07/01/2014
L	frais recherche développ sans réussite projet	1	07/01/2014
L	Frais d'insertion	5	07/01/2014
L	Concessions	2	07/01/2014
L	Autres immo. incorporelles	2	07/01/2014
L	Plantations arbres et arbustes	15	07/01/2014
L	Autres agencemt et aménagemt	15	07/01/2014
L	Bâtiments d'exploitation	50	07/01/2014
L	Réseaux d'assainissement	60	07/01/2014
L	service d'assainissement	10	07/01/2014
L	agencemt amenagemt outill ind	10	07/01/2014
L	réseaux d'assainissement	15	07/01/2014
L	réseaux d'assainissement	60	07/01/2014
L	Inst génér agenc amén div corp	20	07/01/2014
L	Matériel de transport	5	07/01/2014
L	Matériel de bureau et informat	5	07/01/2014
L	Mobilier	15	07/01/2014
L	Autres immo corporelles	10	07/01/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

AS:1 ETAT DESTROVISIONS ET DES DETRESIATIONS						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	494 969,00		0,00	494 969,00	0,00	494 969,00
CREANCE SUR ENTREPRISE EN LIQUIDATION	494 969,00		0,00	494 969,00	0,00	494 969,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	494 969,00		0,00	494 969,00	0,00	494 969,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AGGLOMERATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS - ASSAINISSEMENT RESEAUX CAVBS - BS - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES =A + B	l 2 557 500,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	1 137 500,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 137 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	1 420 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 120 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 557 500,00	141 011,98	3 636 072,06	6 334 584,04

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 3 616 686,00	3 888 143,76	VI 3 888 143,76
	rces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)	3 616 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	7 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	965 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	300,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 090 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	10 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	60 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	164 200,00	0,00	0,00
28188	Autres	500,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 296 686,00	3 888 143,76	3 888 143,76

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	7 504 829,76	131 255,25	0,00	3 645 828,79	11 281 913,80

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	6 334 584,04
Ressources propres disponibles	VIII	11 281 913,80
Solde	IX = VIII - IV (5)	4 947 329,76

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
22210001	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	3 254 596,00	1 945 404,00	0,00
Creation d'un						
bassin d'orage						
Braun						
2220002 Mise	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	1 174 670,00	575 330,00	0,00
en conformite						
de la STEP de						
Blacé						
2919001 Mise	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	974 781,00	325 219,00	0,00
en conformite						
de la STEP de						
Lacenas						
2220001	38 000 000,00	0,00	38 000 000,00	27 893 023,00	8 000 000,00	2 106 977,00
Requalification						
de la STEP de						
Villefranche Sur						
Saône						
22220002	9 996 000,00	3 752 594,00	13 748 594,00	2 143 843,74	4 343 000,00	7 261 750,26
Travaux sur						
reseaux						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A . le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



DUTHEL Gilles	
ESPASA Christophe	
FROMENT Benoît	
GIFFON Georges	
GIRIN Pascal	
GLANDIER Martine	
GUIDOUM BOUZIANI Kamel	
JAMBON Bernard	
JAMBON Michel	
JONARD Geneviève	
LAFORET Edith	
LEBAIL Danielle	
LICI Vassili	
LIEVRE Gaétan	
LIEVRE Patrick	
LONGEFAY Fabrice	
LUTZ Sophie	
MANDON Olivier	
MATRAY Bernard	
MOULIN Didier	
PARIOT Véronique	
PARIZOT Stéphane	
PARLIER Frédérique	
PERRIN Jean-Charles	
PHULPIN Patrick	
PORTIER Alexandre	
PRIVAT Sylvie	
RABOURDIN Catherine	
RAVIER Thomas	

AGGLOMERATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS - ASSAINISSEMENT RESEAUX CAVBS - BS - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

REBAUD Catherine	
REBOULE Anne	
REIX Marie-Laure	
REVERCHON Jean-Pierre	
REYNAUD Pascale	
ROMANET CHANCRIN Michel	
RONZIERE Pascal	
SEIVE Capucine	
TACHON Gérard	
THIEN Michel	
TROUVE Michel	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.